

## Une critique de l'exercice est nécessaire

**L**e MONDE POLITIQUE HÉSITE, SE TÂTE, S'INTERROGE: FAUT-IL OUI OU NON EXIGER UNE COMMISSION d'enquête parlementaire afin de faire la lumière sur la débâcle de Swissair? L'UDC la réclame à grands cris, le PDC la demande poliment, les radicaux, l'air innocent, n'en voient pas la nécessité et le parti socialiste est divisé. Les prises de positions politiques s'expliquent aisément: les démocrates du centre et les démocrates chrétiens n'ont aucun représentant « mouillé » dans l'affaire alors que radicaux et socialistes craignent de voir l'un des leurs cloué au pilori.

L'idée d'une commission d'enquête parlementaire ne date pas d'aujourd'hui. On l'évoque régulièrement quand il y a crise grave. Sur les trois commissions nommées par le Parlement, deux ont laissé des traces durables dans l'histoire de la Suisse.

La commission d'enquête parlementaire qui s'est penchée sur l'affaire des Mirages, en 1964, a contraint le Département militaire à une plus grande transparence financière. La seconde avait pour tâche, en 1990, de faire la lumière sur des pratiques administratives ayant permis de ficher des milliers de citoyens.

La débâcle de Swissair n'est pas moins importante pour la Suisse. Les répercussions économiques, diplomatiques et sociales entraînent le pays vers un profond examen de conscience. Et le sauvetage, in extremis, d'une compagnie privée par la Confédération ne signifie pas, qu'en plus, on fasse crédit aux responsables politiques et éco-

nomiques d'une critique de l'exercice. Il ne s'agit pas de régler des comptes, comme le craignent radicaux et socialistes. Il ne s'agit pas de « charger » Moritz Leuenberger ou qui ce soit d'autre, mais bien de dégager les erreurs de gestion afin de ne pas les répéter, comme, au moment d'un crash d'avion, on recueille boîte noire et débris afin de comprendre les causes de l'accident.

Bien sûr, la procédure pénale en cours déterminera les responsabilités des membres du Conseil d'administration de Swissair. Bien sûr, les commissions de gestion du National et des États devront examiner, dans le détail, le suivi administratif et politique du dossier. Mais reste à une commission d'enquête parlementaire un champ de responsabilités à dégager, que, respectivement ni la justice, ni le Parlement ne peuvent toucher.

La création d'une commission d'enquête parlementaire revêt une forte connotation symbolique. Cela évoque le geste national, la levée des secrets d'État, le grand nettoyage. Elle convoque le pays à la critique de son fonctionnement démocratique. L'examen est nécessaire, pour la population appelée à la rescousse d'une entreprise privée, comme pour le Conseil fédéral qui doit, sans tarder, réfléchir à sa manière de gérer les crises. GS

---

**Une commission  
d'enquête parle-  
mentaire revêt  
une forte connota-  
tion symbolique**

### Sommaire

**Suisse sans armée:** La dérouté des  
fondamentalistes (p. 2)

**Fisc et plus-value:** Le dossier est loin d'être  
clos (p. 3)

**Conseil fédéral:** La deuxième présidence  
(p. 4)

**La Suisse et la Deuxième guerre mondiale:**  
Les limites d'une recherche (p. 5)

**Forum:** La globalisation n'existe pas  
(p. 6)

**Destinations païennes:** Fred le taciturne  
(p. 8)

# La déroute des fondamentalistes

**Autogoal du GSsA pour sa deuxième initiative contre l'armée.  
Au-delà de son échec, il offre une dangereuse  
légitimation aux opposants à l'ONU.**

La faiblesse des fondamentalistes, c'est qu'ils sont incapables de prendre en compte les informations externes à leur système de pensée. Obnubilés par leur cause, ils en viennent à agir de manière contre-productive. Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) vient d'en faire la démonstration.

Sa première initiative, appuyée par 35,6% des votants en 1989, fit l'effet d'un coup de tonnerre dans le ciel sans nuage de l'Helvétie. Pour la première fois, on osa attaquer de front et radicalement un pilier de la société suisse. Quant au résultat, il dépassait toutes les espérances des initiants et plongeait l'officialité dans la perplexité: on se souvient de la stupeur d'Arnold Koller, alors chef de ce

qui s'appelait encore le Département militaire, ce soir du 26 novembre 1989.

Qu'ont voulu dire à cette époque les opposants, parmi lesquels les antimilitaristes résolus ne représentaient qu'une minorité? Entre autres que la Suisse ne pouvait ignorer la fin du monde bipolaire et les modifications dans la nature des menaces à notre sécurité, que la Suisse se trouvait au centre de l'Europe, que les effectifs et le budget de l'armée ne correspondaient plus à la situation nouvelle. Malgré son échec devant le peuple, l'initiative a contribué à faire tomber de son socle la vache sacrée. En ce sens elle fut un vrai succès.

C'est bien ce qu'ont compris les pères fondateurs du GSsA en s'opposant au lancement

d'une nouvelle initiative; on n'abat pas deux fois un mythe. Car depuis 1989, l'armée est l'objet d'âpres débats et a perdu de son attrait. Elle n'est plus l'instance de formation des élites civiles; l'économie la considère comme un mal nécessaire mais coûteux; son budget est contesté jusque dans les rangs bourgeois. Le concept «Armée 95», parce qu'insuffisamment radical, a fait long feu. Aujourd'hui, c'est d'un modèle réduit dans le cadre de la coopération européenne qu'on discute. Et les projets d'armement de l'état-major ne passent plus comme lettre à la poste devant le parlement. De cette évolution, le GSsA n'a tenu compte. Il en paie le prix démocratique: un soutien en chute libre et une capacité de

mobilisation très affaiblie. En 1989 il pouvait attirer 68,6% du corps électoral aux urnes; douze ans plus tard, avec 39,4%, il ne fait pas mieux que la participation dominicale habituelle.

Et le prix risque d'être plus lourd encore. En offrant sur un plateau l'occasion de renouveler la légitimation démocratique du principe de la défense armée, le GSsA a pris le risque de renforcer la position de toutes celles et ceux qui refusent l'adhésion de la Suisse à l'ONU au nom d'une conception archaïque de la neutralité dans l'isolement. Est-ce un hasard si l'UDC a démarré sa campagne contre l'ONU au moment même où se terminait celle sur la suppression de l'armée? *jd*

## Votations fédérales

### La fin des idéaux des années nonante

Voilà donc la grande époque du pacifisme suisse terminée. Voilà aussi qu'est enterrée l'idée d'une taxe sur les énergies. On peut rapprocher les deux résultats du scrutin populaire du week-end dernier du vote sur l'initiative «Oui à l'Europe», rejetée à une très large majorité, en mars de cette année.

Les belles promesses, lâchées

dans l'air du temps, il y a dix ans, sont visiblement mortes.

En 1989, pourtant, la suppression de l'armée était acceptée par plus d'un tiers des Suisses; le refus de l'EEE, en 1992, faisait naître l'idéal communautaire. Les taxes énergétiques représentaient la solution parfaite au problème de la société de consommation. Médias, opinion publique, monde

politique et économique ont débattu de l'armée, de l'Europe, de l'environnement. De ces débats a émergé toute une génération de jeunes politiciens, aujourd'hui trentenaires et ayant rejoint les rangs des partis institutionnels. Le GSsA s'est atomisé et le mouvement pro-européen, le NOMES, s'est dissout. Entre-temps, l'armée a amorcé sa mue, l'idéal européen a ac-

couché, péniblement, des bilatérales, et des mesures incitatives sont prises pour limiter la production d'énergies polluantes.

Sous l'impulsion de ces utopies pacifistes, européennes ou écologistes, la Suisse a changé, un peu.

Mais pour quel grand débat de société, la Suisse d'aujourd'hui va-t-elle s'enflammer? *gs*

# Le dossier est loin d'être clos

**L'initiative sur l'imposition des gains en capital a échoué.  
Au vu des lacunes du dispositif fiscal,  
elle reste encore valable.**

Faute de moyens, ni l'Union syndicale ni le parti socialiste n'ont réussi à faire comprendre ce qu'était l'imposition d'un gain réalisé sur la plus-value d'un capital mobilier. Avec de puissants moyens, les milieux économiques intéressés, partis en campagne très tôt et qui n'ont relâché la pression que lorsque les sondages les ont assurés que la cause était entendue, ont réussi à faire croire que l'épargne de chacun serait frappée d'un impôt supplémentaire.

Sans complexe, *Entreprise romande*, dans un billet fiscal publié à la veille de la votation expliquait comment utiliser cette lacune du dispositif fiscal. On y trouve les conseils habituels aux propriétaires ayant amorti partiellement leur propriété: Hypo-

théquez à 100%! Puis placez en actions les liquidités! D'une part des intérêts hypothécaires plus élevés pourront être déduits. D'autre part, les plus-values que vous réaliserez sur les actions ne seront pas imposées.

L'on trouvait aussi un exemple, de faible portée pratique, mais très illustratif de la lacune fiscale. Si vous possédez une obligation, son cours boursier tient compte de l'échéance du coupon annuel. Plus élevé avant, puisqu'il va être touché, plus faible après, puisqu'il a été touché. Vous pouvez vendre avant et racheter après. Le bénéfice correspondra à peu près à l'intérêt, sauf que si vous le percevez par la différence des cours, vous ne payez pas d'impôt sur ce rendement. En revanche les intérêts de la

même somme placés sur un carnet d'épargne seront imposables.

Lors de la campagne, les revendications traditionnelles des milieux économiques sont ressorties. Le rendement du capital des sociétés est imposé deux fois: dans la société même, et chez l'actionnaire qui touche les dividendes. L'absence d'imposition des gains en capital a été présentée comme une compensation de cette «injustice». Si ces revendications en faveur du capital sont reprises, et elles le sont déjà, alors il sera utile de réclamer une révision générale, y compris celle de l'imposition des gains de plus-value, dont aucun fiscaliste sérieux n'a contesté la justification.

Même désavouée par le peuple, la proposition mérite d'être tenue en réserve. *ag*

## Adhésion à l'ONU

### La partie n'est pas gagnée

Selon le dernier sondage de l'Institut de recherche GfS, réalisé en octobre dernier, le camp des partisans de l'adhésion connaît un léger tassement, passant de 53 à 50%, et celui des adversaires une progression faible (de 30 à 32%). L'évolution n'est pas significative puisqu'elle se situe dans la marge d'erreur statistique d'un tel sondage. Par contre ces résultats indiquent clairement un arrêt dans l'élargissement continu du cercle des électrices et électeurs favorables à l'ONU au cours des derniers mois.

Ces chiffres n'ont rien d'inquiétant dans la mesure où le sondage grandeur nature n'est pas pour demain. Par contre, l'analyse des opinions et des motivations se révèle fort utile pour la conduite de la campagne référendaire. Environ 30% des personnes interrogées ne manifestent pas encore une opinion claire sur le sujet et 21% réclament plus d'informations pour se décider. C'est dire que le résultat est encore largement ouvert puisqu'une faible fraction de l'électorat fera la différence dans un sens ou dans

l'autre, tout particulièrement dans les cantons d'Argovie, de Berne, Bâle-Campagne, des Grisons, de Schaffhouse, Soleure et Zoug.

Le fait qu'une majorité croit que la Suisse, en cas d'adhésion, devrait mettre des troupes à disposition de l'ONU montre bien le besoin d'une information accrue. Cette information sera d'autant plus utile qu'aucun des arguments opposables à l'adhésion n'est partagé par une majorité de la population. Par contre des arguments qui parlent en faveur de notre pré-

sence au sein de l'organisation internationale bénéficient d'un large soutien: le fait de rester à l'écart d'une institution à caractère universel, de la financer largement sans avoir notre mot à dire, de s'affirmer sur la scène internationale.

Le terreau est donc propice à un résultat positif l'an prochain. A condition que les autorités et les partis sachent le cultiver. *jd*

Les résultats du sondage et son analyse sont consultables sur: [www.politrends.ch](http://www.politrends.ch)

# La deuxième présidence

**Quoi de plus politiquement anodin que l'élection par tourmus d'un président de la Confédération et que M. Villiger soit pour la deuxième fois président? Cela appelle pourtant quelques questions.**

**K**aspar Villiger sera donc pour la deuxième fois président de la Confédération en 2002. Ce n'est pas un événement. Il est, cette année, vice-président. Ainsi tourne le manège des conseillers fédéraux.

Après avoir exercé la plus haute dignité helvétique, il renoncera à sa charge et donnera sa démission de conseiller fédéral. C'est du moins l'intention que lui prêtaient des rumeurs concordantes que, bien sûr, il ne confirme ni ne dément.

## Prestige

La deuxième présidence devient ainsi la dernière ambition, comme un cadeau de départ avant le départ. L'expérience et la fin annoncée du mandat garantissent une distance de sérénité par rapport aux affaires courantes. Le rôle international, le contact personnel avec les partenaires de la Suisse est gratifiant. Et le prestige de la fonction autorise à l'interne quelques gestes politiques symboliques. C'est un couronnement sans couronne. Son attrait est si grand que la deuxième présidence devient une donnée importante du renouvellement du Conseil fédéral. Adolf Ogi, déjà, et d'autres avant lui, voulaient tirer leur révérence en habits présidentiels.

Cet usage de commodité personnelle ne tient pas compte du calendrier politique. Ainsi Kaspar Villiger, qui a engrangé le succès facile du frein à l'endettement, vient de déposer le dossier monumental de la nouvelle péréquation. C'est son mérite de l'avoir mené à bien, mais il est évident que l'étude par les commissions parlementaires prendra plus d'une année; il ne sera donc pas en mesure de l'accompagner jusqu'au bout.

**L'élection générale du Conseil fédéral est dépourvue de toute signification politique forte, si ce n'est celle, implicite, du statu quo**

Enfin la réforme de la fiscalité fédérale est agendée pour 2006. Aussi bien pour porter la péréquation que pour mettre en chantier cette réforme, il serait de bonne efficacité politique que son successeur entre en fonction en 2002 et non en 2003.

Mais voilà: il tient à sa deuxième présidence.

A cela s'ajoute le souci des partis de garantir leurs sièges avant les élections générales pour que les magistrats soient au bénéfice du prestige d'une fonction déjà exercée. On n'a pas oublié la manière dont le PDC, avant une poussée annoncée de l'UDC, a mis à l'abri ses deux sièges avec Joseph Deiss et Ruth Metzler. Et quand ils entreprennent cette démarche, les partis ont le souci d'offrir à l'Assemblée fédérale un choix qui permette de jouer

avec les paramètres (régions linguistiques, sexe). En général, un double départ offre un jeu plus ouvert. Des élections doubles, voire triples ont souvent eu lieu. Outre la multiplication des choix, cette pratique à l'avantage pour les partis de se tenir par la barbichette. Ainsi la rumeur, toujours elle, colporte que Ruth Dreifuss «attendrait» Kaspar Villiger.

Dès lors, l'élection générale du Conseil fédéral après le renouvellement des deux Chambres devient avant tout une reconduction. Certes le Conseil fédéral n'a pas à être remanié en fonction des variations du corps électoral pour autant que la majorité sur quelques points essentiels ait une ligne et qu'elle la réaffirme. Regret qu'elle ne la fasse pas connaître clairement, lisiblement, peut-être parce que l'idée

de majorité est floue. En revanche quelques conseillers in-tériorisent les tendances qui se sont affirmées, sous prétexte de mieux apprécier les marges de manœuvre.

## Les intérêts des partis

Le système tel que pratiqué est paradoxal. D'une part l'élection générale du Conseil fédéral est dépouillée de toute signification politique forte, si ce n'est celle, implicite, du statu quo. Quant aux élections partielles, elles n'ont aucun rapport avec une gestion efficace des chantiers déjà ouverts ou à ouvrir. Elles répondent aux intérêts des partis et à la commodité des titulaires. C'est un aspect de la politique de toujours, certes. Mais il prend une place disproportionnée.

Donc M. Villiger tient à sa deuxième présidence. *ag*

## Vu et entendu

A Bulle, la fête de St-Nicolas réunit toute la population. A la fin d'une procession solennelle, l'évêque de Myre s'adresse à la foule devant le château de la préfecture, en face de la statue de Nicolas Cheneau, son homonyme rebelle. Il en profite pour faire le bilan politique de l'année écoulée. Cela passe de la politique très locale – l'autoroute de contournement de Bulle – aux drames internationaux – les attentats new-yorkais. Ces propos revêtent visiblement plus d'importance que ceux du préfet radical élu le même jour, Maurice Ropraz.

St-Nicolas, en spécialiste des actualités célestes, n'a pas manqué de fustiger la débâcle Swissair et l'irresponsabilité de ses cadres; il a conclu en disant: «Sachez, chers Bullois, que jamais St-Nicolas n'achètera d'actions de la nouvelle compagnie aérienne, quand bien même elle s'appelle crosse-air!». *gs*

# Les limites d'une recherche

**Le travail de la commission Bergier a été considérable. Mais l'accès aux sources et la nécessaire critique de l'exercice seront impossibles. Dommage, l'Histoire n'est jamais définitive.**

La commission indépendante d'experts – commission Bergier – vient de rendre public les derniers résultats de ses recherches. Vingt-cinq volumes et une synthèse prévue pour le printemps prochain, le travail est considérable. La Suisse a ainsi entrepris un travail de mémoire sans précédent. Même si, au fil des publications, l'émotion et la controverse ont perdu en intensité, cet effort de clarification ne constitue qu'une étape. Car l'Histoire n'est jamais écrite de manière définitive. Et les conditions dans lesquelles s'est déroulée cette opération laissent un goût d'inachevé.

Nous disposons maintenant d'un matériau d'une extrême richesse qui permet d'appréhender avec moins de préjugés l'attitude de la Suisse durant la deuxième guerre mondiale. Le mythe de l'intransigeance helvétique – notre pays a su préserver son indépendance grâce à une stricte neutralité – a vécu. Les accommodements, justifiés ou non, les lâchetés et l'égoïsme infirment l'image d'Épinal d'une Suisse juste

au milieu d'un océan d'horreurs et de perversions.

Reste que l'entreprise, tout honorable qu'elle soit, souffre d'un défaut de conception qui relativise ses résultats et interdit d'en prononcer la clôture. La commission Bergier a reçu son mandat des autorités politiques – un arrêté fédéral urgent de 1996. Pour le réaliser, elle a bénéficié de pouvoirs d'investigation exceptionnels: l'ouverture des archives officielles est encore au bénéfice du délai de protection et de la compétence d'exiger l'accès aux documents privés. Or ces documents restent inaccessibles à d'autres historiens, alors même que la publicité et la disponibilité des sources sont des conditions essentielles de la recherche scientifique. C'est dire que les pairs ne pourront exercer pleinement la nécessaire critique des travaux de la commission Bergier. Et même s'ils s'y risquaient, ils ne recevraient pas la réplique des historiens de la commission Bergier, soumis au secret de fonction.

Si le privilège d'accès accordé à quelques-

uns permet de dégager le passé de sa gangue d'ombre, il peut aussi contribuer à faire émerger une nouvelle interprétation convenue, officielle. Le mythe succède au mythe. Alors que l'Histoire se nourrit du débat, de la contestation, de la découverte de nouvelles sources. L'exemple d'Edgar Bonjour, historien officiel de la neutralité, montre bien le danger; pendant trop longtemps son interprétation, fondée sur des documents qu'il fut seul à pouvoir consulter, a tenu lieu de catéchisme historique.

Pour que dans vingt-cinq ou trente ans ne se répètent pas la situation des fonds en déshérence et un nouvel exercice historique d'urgence, il importe de libéraliser l'accès aux sources pour les chercheurs et d'attribuer à ces derniers les ressources nécessaires. L'Histoire ne s'écrit pas par à coups mais par un effort minutieux et constant.

jd

Un résumé de chacun des vingt-cinq rapports est disponible sur le site de la commission Bergier: [www.uek.ch](http://www.uek.ch)

## Anecdotes

### Tour de suisse

On a besoin d'êtres humains pour remplacer les appareils en panne. Samedi 1<sup>er</sup> décembre, tous les distributeurs de billets de «Bern-mobil» font grève. Ici et là des agents, avec leur équipement d'il y a un demi-siècle, vendent des billets à ceux qui ne désirent pas resquiller.

\*\*\*

Revenons sur l'élection du syndic à Lausanne, l'écologiste Daniel Brélaz. Plusieurs quotidiens alémaniques ont été chercher une comparaison dans les aventures d'*Asterix le Gaulois*. Vous voyez quel personnage a servi de modèle: Obélix, bien entendu.

\*\*\*

Plus de 350 œuvres d'art ont été réunies pour la soirée consacrée à la collecte de fonds pour combler le trou dans les finances du PSS. C'est trop pour une mise aux enchères. La vente a donc déjà commencé. Repoussée en raison des événements de septembre, la soirée aura lieu le 22 février 2002. cfp

IMPRESSUM  
Rédacteur responsable:  
**Jean-Daniel Delley (jd)**

Rédaction:  
**Géraldine Savary (gs)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**André Gavillet (ag),  
Jacques Guyaz (jg),  
Charles-F. Pochon (cfp),  
Jerôme Meizoz**

Forum:  
**Marco Danesi**

Composition et maquette:  
**Allegra Chapuis  
Géraldine Savary**

Responsable administratif:  
**Marco Danesi**

Impression:  
**Ruckstuhl SA, Renens**

Abonnement annuel: 100 francs  
Etudiants, apprentis: 60 francs  
@abonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, cp 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)  
CCP: 10-15527-9

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)

# La globalisation n'existe pas

**A**lessandro Baricco est un écrivain italien qui sait raconter les gestes mythiques de personnages hors normes. Cependant, il s'improvise de temps en temps journaliste pour la presse quotidienne. Chroniqueur étourdi et bavard, il s'amuse à ébranler l'évidence des événements. C'est dans le journal *La Repubblica* qu'il a publié récemment une série de quatre articles consacrés à la globalisation où l'auteur se livre à une méthode simple, voire démodée: reconnaître ce qui est vrai et ce qui est faux dans son déploiement triomphal sur le monde.

Baricco passe d'abord en revue les exemples qui semblent attester l'existence de la globalisation. Parmi d'autres, il note celui qui convertit les moines tibétains en utilisateurs acharnés de l'Internet. Exemple dépourvu de toute réalité, cependant, qui est le fruit d'une efficace campagne promotionnelle diffusée par IBM. Et quand les exemples ne sont pas faux, ils débouchent soit sur des conclusions abusives (la libéralisation des marchés alors que le protectionnisme d'Etat est encore monnaie courante), soit leur impact concret est insignifiant (l'influence de certains produits de consommation de masse dans les pays non occidentaux, Coca Cola en Inde, entre autres).

## L'argent est tout-puissant

Ensuite, Baricco identifie le responsable à l'origine de la rumeur globalisante: c'est l'argent. C'est lui, génie tout-puissant, qui désigne et façonne les horizons nouveaux (héritiers du Far West nord-américain). Plus vastes et ouverts à son immense appétit; où l'Internet remplace les réseaux de communication traditionnels. Si autrefois, la guerre déverrouillait les marchés, maintenant l'argent profite de la paix. La globalisation devient un mot-valise merveilleux, un paysage hypothétique (un logo, plus-value spirituelle) jailli de la gourmandise de l'argent qui réclame

**L'écrivain Alessandro Baricco s'est mué en journaliste critique, le temps d'une série d'articles sur la globalisation et ses conséquences. Amusé, bavard ou cruel, il essaie d'ébranler l'évidence des événements.**

**Par Marco Danesi**

espaces et mobilité accrus, indispensables à sa circulation.

## Régression vers le passé

C'est ici qu'interviennent les mouvements hostiles à la globalisation. En effet, la réflexion de l'écrivain trouve sa source dans les incidents tragiques survenus lors du sommet du G8 de Gênes. Il constate que: a) les chefs d'Etats se réunissent, non pas pour décider quoi que ce soit (ils le font à tout moment sans militariser des villes entières), mais pour s'exhiber en supporters souriants de la globalisation; b) que les manifestants anti-globalisation, impuissants face aux mécanismes complexes et fuyants qu'ils veulent combattre, se regroupent, défilent et crient pour interrompre le spot publicitaire. Plus profondément, la contestation «no global» dénonce la réduction du jeu économique, voire social et politique, à la seule loi du plus fort. Baricco

l'écrit cruellement sans demi-mesures. Il se souvient également que le 20<sup>e</sup> siècle a été le théâtre de luttes acharnées traquant cette dérive. Communisme et Etat providence, deux projets impensables aujourd'hui, véhiculaient l'idée d'un univers évoluant vers des chances équitables de (sur)vie pour tout le monde. Histoire de conjurer une humanité humiliée à la Zola. La libéralisation de tout et de tous, gage de progrès et de bien-être mondialisés, ressemble plutôt à une régression vers une condition humaine honnie.

## Le diktat de la globalisation

L'écrivain admet que la globalisation, si elle est réelle et non pas fantasmée, pourrait produire richesse et modernité. En revanche, il ne peut justifier l'oubli distrait de dommages collatéraux que provoque l'emprise de son diktat. Car il s'agit d'imaginer une globalisation morale et civilisée. Enfin débarrassée de la culpabilité d'un passé meilleur, d'un âge d'or toujours invoqué pour en contester les méfaits contemporains. Baricco pense en iconoclaste quand il proclame que «Homère, c'est les Américains». Car l'histoire de l'Occident est aussi un ensemble de moments restreignant les libertés collectives, réduisant la complexité du monde à travers l'imposition de modèles culturels dominants niant les minorités et les différences. La globalisation selon le G8 est un de ces moments. Malheureusement, ce n'est pas en détruisant des McDonald's ou en regardant obstinément les seuls films français que l'on pourra en échafauder une autre. La globalisation otage des managers, des banquiers et des agences de marketing est un rêve trop mince, contrarié, constipé. Baricco a un autre rêve: celui de rêver ce rêve à la place de ceux qui le monopolisent. ■

Les articles de Alessandro Baricco ont paru dans *La Repubblica* les 20, 23, 26 et 30 octobre 2001.

# Les auteurs suisses chez les belles étrangères

En France, le centre national du livre est un établissement public destiné à fournir aides et subventions aux éditeurs et auteurs de langue française. Cet organisme a la bonne idée d'inviter deux fois par année sous un titre tiré d'Aragon, *Les belles étrangères*, des auteurs d'un pays étranger à effectuer une tournée de conférences, de débats et de lectures en France. Cet automne, c'était au tour de la Suisse avec quatorze écrivains conviés par nos amis français.

Le choix fut assez déséquilibré en faveur de la Suisse «latine» avec cinq écrivains de langue française : Anne-Lise Grobéty, Yves Laplace, Michel Layaz, Anne Perrier et l'illustratrice Albertine Zullo ainsi que deux écrivains tessinois, Alberto Nessi et Giovanni Orelli sans oublier

le romanche Oscar Peer. Les Alémaniques réduits à la portion congrue avec six invités seulement dont les vedettes que sont Zoë Jenny et Adolf Muschg. Il n'empêche que l'impression demeure que pour les Français, la Suisse alémanique est une *terra incognita*.

Cette impression est d'ailleurs renforcée par la préface du livre qui rassemble de courts textes originaux, généralement des petites nouvelles, écrits par les invités. Le critique littéraire et traducteur Gérard Meudal, dans sa présentation de la littérature suisse, évoque d'ailleurs de manière presque exclusive la littérature romande avec les inévitables références au voyage en Suisse de Jean Paulhan et aux

lettres écrites par Charles-Ferdinand Ramuz à son éditeur. Il y a bien quelques références à Nicolas Meienberg et Hugo Loetscher, mais elles restent fort limitées.

**Pour les Français, la Suisse alémanique est une *terra incognita***

Il ne s'agit pas ici de fustiger les officialités d'Outre-Jura qui ont eu la bonne idée d'inviter des écrivains suisses, mais de relever cet indémodable provincialisme français peu réceptif face à l'étranger, surtout quand il appartient à la sphère germanique. La préface du livre présente d'ailleurs un intérêt sociologique. A l'exception de Chessex et de rares noms d'écrivains actuels, comme Roland Jaccard qui habite Paris, les auteurs cités appartiennent à cet âge d'or de la littérature romande que furent les années cinquante et

soixante du siècle passé (Catherine Colomb ou Maurice Chapaz par exemple). Ce regard français semble nous dire que les auteurs actuels ne sont peut-être pas à la hauteur de leurs glorieux prédécesseurs. Chacun jugera.

Ce petit livre a été diffusé gratuitement en France lors des soirées consacrées aux écrivains suisses ; autant dire qu'on ne doit pas le trouver en librairie. Nous suggérons d'essayer par Internet sur le site du Centre national des lettres, mais c'est sans garantie. La gratuité crée la rareté, voilà une profonde leçon d'économie. *jjg*

*Quatorze écrivains suisses, les belles étrangères*, éd. Verticales, Le Seuil, Centre national des lettres, 2001.

[www.centrenationaldeslettres.fr](http://www.centrenationaldeslettres.fr)

## Presse

### L'émiliE : une jeune féministe nonagénnaire

DP a organisé un échange promotionnel et rédactionnel afin de faire connaître nos parutions à nos lectrices et lecteurs respectifs. Par Andrée-Marie Dusault, rédactrice en chef.

Fondé en 1912 par la Genevoise Emilie Gourd sous le titre *Le Mouvement féministe*, le mensuel suisse romand rebaptisé *l'émiliE* le 14 juin dernier est peut-être le plus vieux journal féministe au monde. Créé au début du siècle par un cercle de femmes privilégiées pour revendiquer le droit de vote, le journal est aujourd'hui géré par un comité de rédaction composé de femmes originaires

de plusieurs pays, âgées de 25 à 30 ans, travaillant dans différents domaines professionnels ou en milieu associatif.

Journal engagé, *l'émiliE* revendique une identité journalistique et militante ; elle est un instrument de lutte permettant d'informer sur des sujets peu couverts par les médias *mainstream* et de faire valoir des revendications féministes.

*L'émiliE* critique le caractère arbitraire, social et historique de la catégorisation des sexes parce qu'elle estime que le sexe des individus ne devrait pas être un critère de classification saillant des êtres humains. Elle dénonce l'asymétrie entre les sexes, l'idée de

différence des sexes, la division sexuelle du travail, avec une assignation prioritaire au travail domestique pour les femmes et au travail professionnel pour les hommes. La remise en cause du statu quo permet aux femmes et aux hommes d'investir les mêmes rôles et d'avoir les mêmes devoirs, responsabilités, qualités, défauts, aptitudes, etc.

Par le biais d'un journalisme engagé, l'équipe de *l'émiliE* souhaite également transmettre la mémoire/l'histoire féministe et des femmes. Elle cherche aussi à influencer l'évolution des rapports sociaux de sexes vers l'égalité par l'information et la sensibilisation,

lutter contre les idées reçues, les préjugés et les stéréotypes, plus particulièrement en ce qui concerne les rapports sociaux de sexes et multiplier ses liens avec d'autres acteurs-trices qui militent contre toutes formes d'oppression pour échanger des analyses et collaborer sur des projets communs. *L'émiliE* soutient les revendications liées au travail, à la formation, à la santé, à la représentation politique et symbolique ainsi qu'à l'autodétermination des femmes, également formulées par les associations féministes romandes. ■

*L'émiliE*, CP 1345, 1227 Carouge. [www.lemilie.org](http://www.lemilie.org)

# Fred le taciturne

**Jérôme Meizoz a publié, aux éditions Zoé, un recueil de textes, intitulé *Destinations païennes*. L'éditrice nous a autorisés à en publier quelques uns. Voici le deuxième.**

Quand j'habitais le pays des forêts, autrefois, je laissais filer l'été en prenant un emploi modeste, qui était propice à la rêverie.

C'était simple, avec Frédéric, nous conduisions une jeep jusque dans les vallées. Rouge, la jeep, sur le toit de laquelle étaient nos outils, crochets de fer, scies, perches et cordes.

Frédéric me donnait les ordres.

C'est qu'il en avait l'âge, depuis l'enfance je voyais sa voiture tanguer dans la rue, vers les dix heures, car il avait passé ce soir comme tous les soirs des heures à boire.

Frédéric ne parlait jamais, ou presque. Un geste, un signe, tout était d'évidence dans ce métier.

Nous nous attaquions le matin à une rangée d'arbres, à nous de les élaguer, abattre, à nous de les meurtrir pour le compte d'un chef plus grand encore, et que je n'avais jamais vu.

Des journées entières dans les arbres, accrochés par des sangles, à atteindre les branches rebelles par des stratagèmes. Sans un mot.

J'étais heureux. Au crépuscule, ma peau collait de sueur et de résine, la poussière du bois me faisait les cheveux roux, et dans tout mon corps un grand plaisir muet s'épanchait, sur la route du retour.

Il faut dire aussi que Frédéric savait prendre son temps, prolonger les pauses, il sortait de son sac, avant même l'heure réglementaire, une petite bouteille à travers de laquelle le soleil faisait son miel.

On en buvait de grandes rasades sous les abricotiers. Sans nul souci, comme deux clochards ou deux voyageurs d'autrefois, de passage dans un pays prodigue.

J'ai quitté plus tard la vallée. De temps à autre, je croisais Frédéric au sortir d'un café. Une poignée de main, mais pas un mot. Je l'ai revu bien plus tard, très amaigri, méconnaissable, et toujours aussi peu parler.

Une maladie dans la gorge l'avait enflammé.

Des douleurs pendant des mois, dont il n'avait parlé à personne, pas même à sa vieille mère chez qui il demeurait.

Ce furent les opérations, les médicaments, une atteinte profonde tarit pour jamais la source de sa parole, qu'il sollicitait si peu.

On voit, au café où il traîne depuis qu'il ne sillonne plus les vallées, Frédéric ouvrir grand sa bouche, d'où remonte un étrange son animal.

Il est parmi nous, et son silence ne date pas d'hier.

Plus personne n'y prend garde, d'ailleurs.

Jérôme Meizoz

## Réponse au courrier

---

### Note à un lecteur trop rapide

Emporté par sa subjectivité de syndicaliste au service des salariés les moins favorisés, Claude Bossy a fait une lecture décidément peu attentive et superficielle de mon éditorial sur le départ du Forum de Davos à New York en janvier 2002 (voir DP des 16 et 30 novembre).

Analysant cet exemple du Forum, j'ai simplement tenté de montrer à quel point les institutions et structures fédéralistes, avec leur obsessionnelle volonté de faire des économies, peuvent s'avérer inadéquates en cas de crise, même momentanée et sectorielle.

De là à « déplorer le transfert de la vitrine du néolibéralisme triomphant », il y a un pas que je n'ai pas franchi. Dommage que perdue jusque dans *Domaine Public* la mauvaise pratique des procès pour déviationnisme mondialisateur et crime de lèse-solidarité.

Yvette Jaggi

### Médias

---

*Tele 24*, la chaîne de Roger Schawinski qui a connu de courtes heures de gloire, a cessé d'émettre à minuit le 30 novembre. Il était cependant encore possible d'obtenir son signal jusque dans la journée du 1<sup>er</sup> décembre. L'agonie d'une télévision ne se termine pas à l'extinction de feux. *cfp*